

01 BP 3502 / 01 BP 3621 Cotonou +229 21 31 29 12 / 21 31 50 58 mcvt.infos@gouv.bj www.cadredevie.gouv.bj

N° 119/MCVT/DC/SGM/DGDU/DAVU/SD

Cotonou, le 0 5 JUIN 2023

## COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des eaux usées dans le Grand Nokoué, le Gouvernement a construit deux grandes stations de traitement des boues de vidange ; l'une à Sèmé -Podji et l'autre à Abomey-Calavi.

A cet effet, il est prévu la réorganisation des structures de vidange et de transport qui devront désormais disposer d'un agrément pour l'exercice de leurs activités.

En conséquence, j'invite lesdites structures à se rapprocher de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) à Cotonou à partir du lundi 12 juin 2023 pour avoir les informations sur la procédure de délivrance de l'agrément ainsi que les pièces constitutives du dossier à fournir.

José TONATO

nistre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable